



Demarche pour divorce et renouvellement du titre de sejour

Par **mohamed du 94**, le **06/08/2011** à **17:48**

Bonjour, rnje suis tunisien de 31 ans je me suis marié en Aout 2009 avec une tunisienne de nationalité Française après deux de mariage elle décide de quitter notre foyer sans aucun motif et jusqu'à nos jours je n'ai pas de ses nouvelles que par sa famille mais son adresse je ne la connais pas . J'avais un rendez vous de renouvellement de titre de séjour le 15 Mars 2011 mais elle ne s'est pas présenter alors la préfecture à refuser de ma demande de renouvellement . rnJ'aimerais bien savoir quoi faire si je veut renouveler mon titre de séjour et si je veut demander le divorce vue que je n'ai aucun idée sur son nouveau domicile ou même son numéro de téléphone.rnMerci d'avance

Par **mimi493**, le **06/08/2011** à **17:51**

Vous devez aller voir un avocat pour le divorce.rnPour le droit au séjour, vous n'avez plus le droit au séjour vis à vis du votre mariage, il faut trouver un autre motif.